



21170

Département de la Côte d'Or

Nombre de membres au CM : 15

En exercice : 15

Qui ont délibéré : 14

Date de la convocation :

10/12/2021

Date d'affichage :

10/12/2021

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DE LA COMMUNE DE SAINT-USAGE**

**Séance du 16 décembre 2021**

L'an deux vingt et un, le 16 décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni en nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Valérie HOSTALIER, Maire

**Présents :** Mesdames HOSTALIER Valérie, LABELLE Aurélie, CARTIER Marie-Laure, HUMBLOT Valérie, IMBERT Stéphanie, MARTZLOFF Laetitia, NICOLAS Jocelyne et Messieurs IMBERT Alain, ERTUGRUL Ali, CAKIR Suayib, MATHELIN Jean, POILLOT Jérémy, BOULAHYA Rachid, GANEE Roger,

**Procuration :** /

**Absent(s)-excusé(s) :** Madame AUSSENAC Laurie

**Absent(s)-non excusé(s) :** /

**Secrétaire de séance :** Monsieur POILLOT Jérémy

**Président de séance :** Madame HOSTALIER Valérie

\*\*\*\*\*

**Objet de la délibération : N° 2021\_63 – Déclassement et désaffectation de la déchèterie en vue d'une cession**

Vu l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les articles L.2111-1 et L.2141-1 et suivants du Code Général de la Propriété des Personnes Publics ;

Vu la convention de mise à disposition de terrain pour la déchèterie de Saint-Usage du 5 janvier 2016 entre la commune de Saint-Usage et la communauté de Communes Rives de Saône notamment son article 4 ;

Vu le courrier de la communauté de Communes Rives de Saône du 24 novembre 2021 indiquant la cessation de la convention de mise à disposition du terrain de la déchèterie de Saint-Usage et mettant fin à une activité de service public sur ce terrain ;

Considérant que la commune de Saint-Usage est propriétaire d'un terrain de 2283m<sup>2</sup> situé dans la ZAE de l'Echelotte avec la référence cadastrale ZB 267 affectées à l'usage d'une activité de déchèterie ;

Considérant que la commune de Saint-Usage est propriétaire d'un terrain de 292m<sup>2</sup> situé dans la ZAE de l'Echelotte avec la référence cadastrale ZB 268 affectées à l'accès de la déchèterie ;

Considérant que la commune de Saint-Usage récupère en état et sans indemnité, ce terrain après la fin de l'exploitation d'une activité de déchèterie par la communauté de Communes Rives de Saône ;

Considérant que la commune ne souhaite pas garder ce bien dans son patrimoine et ne dispose pas des ressources financières nécessaires pour la réhabilitation et la dépollution du site ;

Le conseil Municipal à l'unanimité décide,

**Article 1 :** de désaffecter la partie de l'ensemble immobilier cadastré section ZB 267 correspondant au site de la déchèterie de Saint-Usage.

**Article 2 :** de désaffecter la partie de l'ensemble immobilier cadastré section ZB 268 correspondant au site de la déchèterie de Saint-Usage.

Article 3 : d'en prononcer, le déclassement du domaine public et de l'intégrer au domaine privé communal.

Nombre de voix pour	14	Abstentions	0
Nombre de voix contre	0	Ne prend pas part au vote	0

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits  
Le Maire,



**Valérie HOSTALIER**

